

**Conseil d'établissement de l'école de l'Orée-des-Bois
du **mercredi 26 janvier 2022 à 18h30**, plateforme Zoom**

Absences : Marie-Claude Pichette, Elizabeth Towner

| # | Sujet | Ouverture de la séance à 18h35 |
|---|---|--|
| 1 | Parole au public | Les absents sont notés. Les prochaines rencontres auront lieu sur Teams. |
| 2 | Vérification du quorum | Il y a quorum |
| 3 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | Proposé par madame Johanne Lemay et appuyé par madame Mélanie Labonté |
| 4 | Adoption du procès-verbal de la séance du 16 Juin 2021 | Modifications mineures apportées : absences modifiées et remplacement de « semaine des enseignants » par « journée des enseignants ». Proposé par madame Mélanie Labonté et appuyé par madame Martine Leduc. |
| 5 | Publication « Le saviez-vous que » | Mme Lafleur présente un survol du document « Le service de garde en milieu scolaire » développé par le Gouvernement du Québec aux membres du CÉ. |
| 6 | Planification de la répartition de la clientèle 2022- 2023 (consultation) | Madame Lafleur présente la planification de la répartition de la clientèle pour les prochaines années pour les écoles de la région, en portant une attention particulière à l'école l'Orée-des-Bois. |
| 7 | Climat scolaire positif 2021-2022 | Madame Lafleur présente le document explicatif « Climat scolaire positif 2021-2022 » qui rappelle les valeurs de l'école, la remise des méritas à chaque étape associée avec les valeurs. Elle établit le portrait de la situation sur l'intimidation, qui est relativement stable dans le temps pour l'Orée-des-Bois mais aussi pour les différentes écoles. Une version électronique du document va être mise sur le web pour que les parents prennent connaissance du document. Proposé par madame Mélanie Labonté et appuyé par madame Johanne Lemay. |

| | | |
|----|---|---|
| 8 | Tableau des mesures 2021-2022 | <p>Madame Lafleur présente le tableau des mesures, un tableau fait maison qui détaille l'ensemble des mesures et les montants associés à chaque mesure incluant, mais non limité à, l'ouverture de la maternelle 4 ans, l'aide aux parents, le tutorat, la francisation, les ressources éducatives, le soutien aux élèves, la formation/perfectionnement des enseignants, les sorties scolaires (dont plusieurs sont annulées à cause de la pandémie). Besoin de l'approbation de la mesure « aide aux parents » pour libérer les enseignants pour la rentrée progressive (au préscolaire), et les élèves de 6^e année pour le passage au secondaire et le bal des finissants. Proposé par madame Lucie Lacroix et appuyé par madame Mélanie Labonté.</p> |
| 9 | Photographe et traiteur 2022-2023 | <p>Discussion des membres sur l'embauche du photographe « Photomania » pour les photos scolaires l'an prochain ainsi que du « Traiteur Lindocile ».</p> <p>Photomania- Il y a eu seulement deux suivis de parents en lien avec la technologie/dossier de l'élève sur 440 élèves. Il y a eu une discussion précédemment lors d'une des rencontres du comité de parents sur les photographes, Photomania a de bons commentaires. Renouvellement du contrat approuvé à l'unanimité par les membres du CÉ.</p> <p>Lindocile – Madame Lafleur remercie madame Manon pour la gestion des dîners traiteurs et Subway. Renouvellement du contrat approuvé à l'unanimité par les membres du CÉ.</p> |
| 10 | Gestion (Covid) | Ce point a été traité dans le Mot de la direction. |
| 11 | Répartition des ressources financières | <p>Ce point a été ajouté à l'ordre du jour.</p> <p>Madame Lafleur a présenté la mise à jour et les nouveautés de la répartition des ressources financières. Il y a maintenant une nouvelle capsule sur la cyber intimidation.</p> |
| 12 | Règlement d'école | <p>Ce point a été ajouté à l'ordre du jour.</p> <p>Madame Lafleur a présenté la mise à jour des règlements d'école pour l'année 2022-2023. Le premier changement a été d'enlever le nom de Madame Lafleur comme directrice.</p> <p>Proposé par madame Mélanie Labonté et appuyé par madame Johanne Lemay.</p> |
| 13 | Règles du service de garde (amendement) | Madame Lafleur présente les changements aux règles du service de garde pour la prochaine année scolaire, incluant le changement de la tarification et le changement de libellé pour le paiement. |

| | | |
|----|--|--|
| | | <p>De plus, il y a approbation pour que le nombre minimal passe de 35 à 40 élèves pour les journées pédagogiques hors calendrier scolaire. Ce changement est effectif immédiatement.</p> <p>Proposé par madame Lucie Lacroix et appuyé par madame Mélanie Labonté.</p> |
| 14 | Normes et modalités 2021-22 (amendement) | <p>Madame Lafleur explique qu'il y aura des modifications pour la date du premier bulletin qui aura lieu le 11 février (au lieu du 4 février) et qui couvre 40% de la note finale. Le 2^e bulletin aura lieu le 27 juin 2022, et couvre 60% de la note finale.</p> <p>Proposé par madame Martine Leduc et appuyé par madame Johanne Lemay.</p> |
| 15 | Mot de la présidente | <p>Madame Lacasse remercie tout le monde pour sa patience en lien avec la fermeture des écoles. Elle remercie les parents et les membres du personnel et espère que les écoles ne fermeront plus.</p> |
| 16 | Mot de la direction | <p>Madame Lafleur aborde différents sujets :</p> <p>Gestion COVID : Elle souligne en premier lieu la communication du Trille blanc du 14 janvier. Elle remercie le personnel, particulièrement madame Manon Tanguay qui a travaillé extrêmement fort pour l'ouverture du service de garde pendant le temps des fêtes. Elle remercie aussi le personnel enseignant, de soutien, et professionnel. Elle souligne les efforts mis en place pour le réajustement technologique pour s'assurer que les enfants aient accès aux cours virtuels (une centaine d'outils technologiques prêtés). Elle dit aussi chapeau aux parents et aux enseignants pour le multi-tâche durant les cours virtuels.</p> <p>Madame Lafleur souligne pour le taux d'absence pour la fermeture d'une classe doit atteindre 60%. Elle indique que la gestion de COVID prend beaucoup de temps et logistique à cause de la gestion des tests et de la vaccination. C'est une période intense de logistique et les secrétaires sont très patientes. La valeur de bienveillance est primordiale, il y a beaucoup de résilience et une belle collaboration avec les parents. C'est un bel environnement de travail.</p> <p>Vaccination : Madame Lafleur indique que la vaccination des élèves (2^e dose) aura lieu au début février, et les parents doivent s'inscrire sur ClicSanté jusqu'à 24 heures avant la date prévue. La vaccination aura lieu à l'école Rose-des-Vents et les élèves vont y aller en autobus.</p> |

| | | |
|----|--|--|
| | | <p>Journées thématiques : Madame Lafleur indique que la journée thématique « chic » a été reprise vendredi dernier (21 janvier). La journée pyjama a été jumelée avec le projet « porte ton pyj » pour chaque élève qui vient en pyjama le 24 février, une contribution de 2\$ pour Opération Enfant Soleil est demandée. Madame Lafleur a indiqué que cette activité offre une bonne sensibilisation pour les enfants sur la situation des enfants malades et sur l'importance de la santé.</p> <p>Activité d'hiver : Madame Lafleur indique que la sortie glissade à l'Ange Gardien du 3 février a été annulée à cause de la COVID. Cette activité avait été approuvée par le CÉ et OPP en novembre. Madame Lafleur émet la proposition pour reconduire l'activité au mois de juin probablement au parc aquatique du Mont Cascades. S'il y a encore des sous, on va d'abord vider les coffres des mesures cours d'école, au lieu de fond spécial. Le report de l'activité est proposé par madame Mélanie Labonté et appuyé par madame Johanne Lemay.</p> <p>Année scolaire 2022-2023. Madame Lafleur a indiqué que les inscriptions pour la maternelle 4 & 5 ans sont faits.</p> |
| 17 | Mot de la représentante de l'OPP | <p>Madame Lucie Lacroix indique que toutes les activités mises sur la table doivent suivre les mesures sanitaires afin de pouvoir faire les activités.</p> <p>Madame Lacroix indique que pour la campagne de financement « Colle à moi », aussitôt que plus d'un montant de 50\$ de financement est ramassé, un chèque est envoyé automatiquement. Il y a eu suggestions de faire des rappels sur la levée de fonds en cours sur la page Facebook ou le Trille blanc.</p> <p>La levée de fonds Subway rapporte beaucoup (environ \$220-240 par semaine).</p> <p>Une discussion sur la possibilité de refaire les dîners pizza lorsque les mesures sanitaires le permettront, probablement après la semaine de relâche. Madame Mélanie Labonté a indiqué que les autres écoles ont aussi arrêté les dîners pizza.</p> <p>La discussion du dîner pizza sera ajouté comme point d'approbation à la rencontre du CÉ en mars.</p> |
| 18 | Mot de la technicienne du service de garde | <p>Madame Manon Tanguay remercie Mme Lafleur pour l'organisation de la période COVID, et souligne que tout a bien été, et qu'aucun élève n'a manqué son enseignement. Un gros</p> |

| | | |
|----|--|---|
| | | <p>travail a été fait pour fusionner l'enseignement à distance avec la logistique des outils pour les élèves. Depuis le retour en classe, Madame Manon a procédé au remboursement des coupons Subway (annulés en décembre et janvier). Pour la journée pédagogique du 28 janvier, l'école reçoit Omnikin. Le thème de la journée pédagogique du 7 février est « bricolage de la St-Valentin » et le 21 février est « Plaisir d'hiver ». Il y aura un sondage pour la semaine de relâche la semaine prochaine et les inscriptions du SDG pour l'an prochain auront lieu bientôt.</p> |
| 19 | Mot du personnel enseignant | <p>Mme Luce : L'approvisionnement de l'enseignement à distance en maternelle a bien été. Les parents ont été présents et reconnaissants, ainsi que les enfants, ce qui a été apprécié. Tout a très bien été dans l'ensemble. Présentement, en processus de compléter le premier vrai bulletin.</p> <p>Mme Johanne : L'an dernier l'adaptation pour l'enseignement à distance a pris une semaine, cette année tout a bien été dès la première journée.</p> <p>Mme Martine : Cette année les élèves étaient assidus et ponctuels. La sortie prévue pour la mi-janvier au théâtre musical de l'Artishow a été annulée. Le spectacle est reporté en septembre ou octobre prochain. Madame Martine indique qu'ils essaient de trouver quelque chose pour remplacer l'activité. Ses élèves sont inscrits à la conférence de Laurent Tardif le 16 février sur la confiance en soi (pour les 5^e et 6^e années et secondaire 1-2). En mars, il y aura une animatrice Ado-Jeune qui animera 3 ateliers sur la connaissance de soi, la résolution de problèmes, etc. Il y a un nouveau programme pour la 5e année sur la prévention.</p> <p>Mme Josée : Madame Josée a eu de petits problèmes technologiques.</p> |
| 20 | Mot du personnel de soutien | <p>Mme Mélanie mentionne que les ateliers se poursuivent, cyber intimidation pour la 6^e année, programme Atlantix pour la 1^{ère} année. Il reste les 2^e et 4^e années à mettre à l'horaire. Pour la maternelle, on raconte une histoire avec une mise en scène. Mme Mélanie fait aussi du travail avec des élèves sur la peinture et l'estime de soi.</p> |
| 21 | Mot de la représentante du comité de parents | <p>Mme Mélanie Labonté souligne que Madame Sara Lacasse a assisté à la dernière rencontre du 6 décembre. Les sujets de la répartition de la clientèle, les enjeux au niveau du secondaire, des photographes et la COVID ont été abordés.</p> |
| 22 | Coup de coeur | <p>Coup de cœur de Mme Joanne Lemay pour les « cinq » du bureau Mme Nancy, Mme Lafleur, Mme Manon et les deux</p> |

| | | |
|----|----------------------|---|
| | | secrétaires pour leur travail constant et acharné sur la COVID. Elles sont efficaces. Appuyé par Mme Sara Lacasse. Madame Lafleur souligne le travail de monsieur Sylvain qui a tout nettoyé le plancher et qui maintien l'établissement propre. |
| 23 | Points divers | Aucun |
| 24 | Levée de l'assemblée | Levée de l'assemblée à 20h11 Approuvé par madame Johanne Lemay et secondé par madame Mélanie Labonté |

Secrétaire remplaçante : Annie-Claude Bourgeois